



# Le Mussigeois

N°208 - JUIN 2018

Plus d'informations de MUSSIG : Connectez-vous sur le site internet [www.mussig.fr](http://www.mussig.fr)

## Manifestations du mois

Le 2 : Coupe du Président	Skat Club
Le 3 : Fête Dieu	Paroisse
Le 9 : Election Miss Maman	Comité Miss
Le 16 : Marche Gourmande	ASM
Le 16 : Audition de Musique	EMIR
Le 21 : Bus Plasma	ADSB

## FETE-DIEU

**Dimanche 3 juin 2018**

Grand-messe inter-paroissiale à 9h30, suivie de la procession au Très-Saint Sacrement avec arrêt aux 4 autels.

Soyons nombreux à prendre une part active à cette fête ; un appel particulier est fait aux enfants (avec petits paniers de pétales de fleurs, agneaux ou bannières) ainsi qu'aux jeunes (statues et bannières...) ?

La circulation sera déviée de 9h30 à 12h, sur le parcours de la procession : rue Principale (à partir de la Mairie), rue du Moulin, rue de la Forêt, rue du Stock, Place de l'église.  
Merci de ne pas stationner sur le circuit.

## A.P.P. MUSSIG PORTES OUVERTES A LA GRAVIERE

L'APP de Mussig organise son annuelle porte ouverte avec enduro de pêche à la gravière les Samedi 7 et Dimanche 8 Juillet.

Début de la pêche samedi 9h00 jusqu'au dimanche 15h00.

Le samedi soir tarte flambée à partir de 19h00.

Dimanche midi longe de porc, frites, salade.

Inscription chez Koch Fabrice au 06 81 24 24 59

*Venez nombreux profiter  
d'un moment de détente en plein air.*

## Collecte de vieux papiers

La benne sera mise à disposition à la salle des fêtes les 5 et 6 Juin

## MERCI à TOUS !

Chers parents d'élèves, familles, amis, habitants de Mussig,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le résultat des actions menées tout au long de l'année pour aider à financer la **classe de découvertes** des enfants de l'école.

En effet, les enfants de grande section de maternelle au CM2 étaient partis une semaine à Grendelbruch en octobre dernier et étaient revenus très enthousiastes de leur semaine passée tous ensemble, avec plein de beaux souvenirs !

Nous avons donc organisé 2 bourses aux vêtements d'enfants d'automne et printemps, puis il y a eu les ventes de fromage, tombolas, objets en plâtre par la famille Grampp et chocolats de Pâques. Les bénéfices de ces actions permettent maintenant de réduire le coût du séjour de 96€ par enfant !

Un grand **MERCI** à tous ceux qui ont participé : parents, familles, amis, collègues, Commune et habitants de Mussig !

*L'association de parents d'élèves Les Enfants D'Abord*



## PASSAGE du PEDICURE

Mardi, 12 juin 2018 à 14h30 à la  
Maison des Associations.  
Réservation au 06.37.61.55.44.

## INSCRIPTIONS CENTRE AERE

Les inscriptions pour le centre aéré auront lieu le 30 Mai à la Maison des Associations de 18h30 à 20h. Contact : MEYER Céline 06 83 52 26 21

## ESSAI SIRENE

Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois à  
12h00.

## OBJETS TROUVÉS

- Une clé de voiture a été trouvée rue de Hessenheim
- Un vélo adulte a été retrouvé rue des Tulipes  
En cas de perte, pensez à venir voir en Mairie si l'objet a été retrouvé

# Tennis Club Mussig

**Cours adultes (gratuit) 8 juin à 18h30 !**

Allier à la fois bien être et convivialité à travers la pratique du tennis !

**Rendez-vous pour une séance (gratuite et ouverte à tous) le vendredi 8 juin à 18h30 aux terrains de tennis**

**CONTACT ET INSCRIPTION :** Mme Sandra KLINGER au 09 71 45 78 35 (après 19h) ou [tcmussig@yahoo.fr](mailto:tcmussig@yahoo.fr)

**Cotisations et accès aux terrains**

## Tarifs 2018

Abonnement annuel		Abonnement occasionnel	
Adulte	33 €	Carte horaire	4 €
Couple	55 €	Carte hebdomadaire	10 €
Etudiant/Demandeur d'emploi	22 €	Caution carte	10 €
Enfant (- 18 ans)	18 €		
<b>Carte famille</b>	<b>75€</b>		
Caution carte	10 €		



Pour les inscriptions, cotisations et tous renseignements sur le Tennis Club,

**Inscription en ligne :** [www.ballejaune.fr](http://www.ballejaune.fr)

**NOUS JOINDRE :** [tcmussig@yahoo.fr](mailto:tcmussig@yahoo.fr)

**Tout Nouveau!**

## INFORMATIONS : COMPTEUR LINKY

Comme pour l'eau et bientôt pour le gaz, un nouveau compteur intelligent sera installé permettant de nombreuses opérations :

- Relevé automatique des consommations avec assurance des données personnelles protégées,
- Accès à de nouvelles offres adaptées à votre consommation par 32 fournisseurs (effacement, domotique,...),
- Emménagement rapide en toute simplicité,
- Meilleure maîtrise de la consommation (historique, comparaisons,...),
- Accélération de l'intégration des énergies renouvelables.



La mise en place, maintenant maîtrisée et gratuite se réalise en 30 minutes (coupure individuelle nécessaire). Ce compteur consomme très peu, autant que ceux remplacés. Ils restent la propriété de la Commune. Les tarifs actuels restent en vigueur. Pour les programmations de coupure, rien ne change et elles seraient annoncées dans des délais raisonnables. Cela n'a pas été nécessaire jusqu'à ce jour en espérant que cela perdure.

Ce compteur n'utilise pas d'ondes radio, mais des courants porteurs sur la ligne électrique n'induisant pas davantage de champs électromagnétiques que l'ancien compteur.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [enedis.fr](http://enedis.fr) ou vous adresser au numéro vert 0800 054 659 (service et appel gratuit). Une plaquette est disponible sur notre site internet ou en Mairie pour plus d'informations.

## Election Miss Maman Pays d'Alsace et Mister Papa Pays d'Alsace 2018

Organisée par l'association Miss Pays d'Alsace, elle aura lieu le **Samedi 9 Juin 2018** à 20 heures à la Salle des Fêtes de Mussig.

Entrée 8€ (Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)  
Petite restauration sur place.

Réservation : [mpareservation@gmail.com](mailto:mpareservation@gmail.com)  
07 64 07 21 25

## Journal Communauté des Communes de Sélestat

Cette revue a été distribuée dans chaque boîte aux lettres du village. Les personnes arborant l'étiquette STOP PUB ne l'ont pas réceptionnée. Vous pourrez la consulter sur le site de la Communauté des Communes de Sélestat (lien sur le site de [Mussig.fr](http://Mussig.fr)) ou récupérer un exemplaire papier à la Mairie.

## ARROSAGE DE LA CHAUSSÉE

Suite à de nouvelles plaintes, il est rappelé, les beaux jours arrivants, que l'arrosage sur la voie publique est illégal, les réglages des têtes d'arrosage permettent de l'éviter et de garantir le côté sécuritaire des différents passages de véhicules ou cyclistes.

## ARRETÉ PRÉFECTORAL - TIRS DE NUIT

Beaucoup de monde ignore que les tirs de nuit de l'espèce sanglier est règlementée sur le territoire de notre Commune et ce, jusqu'au 31 octobre 2018 inclus.

Menés par les locataires de chasse afin de limiter les dégâts causés aux cultures agricoles et sur les prés, ces tirs de nuit se déroulent dans les cultures agricoles ou sur les prés.

A vous donc de prendre les précautions nécessaires et d'éviter toute présence durant la nuit.

L'intégralité de l'arrêté est visible à l'affichage communal.